



2025-2026

PLANNING DES ACTIVITES SPORTIVES « PROVISoire » premier semestre					
APS	JOURS	HORAIREs	LIEU	ENSEIGNANTs	DUREE
Basket-ball	Jeudi	13h30 - 15h30	Gymnase G.Lessut St Césaire		1h30
Escalade	Mardi Jeudi	12h - 14h30 18h30 - 21h	Annexe Parnasse (petit parnassae)		2h30
Football	Jeudi	14h15 - 16h15	Stade G.Lessut St Césaire	Mme LALAGUE Alizée	2h
Handball	Lundi	20h30 - 22h	Gymnase Philippe AMOUR		1h30
Footing/Entretien physique	Mardi	15h - 16h30	Bois des Espeisses Rendez-vous au parking de la chapelle de l'eau bouteille. Route d'Alès à Nîmes (bas du bois des Espeisses)		1h30
Musculation	Mardi	17h30 - 20h30	Salle St Stanislas Route d'Alès		3h
Musculation	Mercredi	17h30 - 20h	Salle St Stanislas Route d'Alès		2h30
Musculation	Jeudi	17h30 - 20h	Salle St Stanislas Route d'Alès	Mme LALAGUE Alizée	2h30
Natation	Jeudi	12h - 14h	Piscine Némausa		2h
Rugby	Mercredi	20h15 - 22h15	Domaine la Bastide Terrain n°11		2h
Volley-ball	Jeudi	15h30 - 17h30	Gymnase G.Lessut St Césaire		2h

Nouvelle procédure d'inscription dématérialisée

Pour pouvoir participer à ces activités sportives en 2025-2026 :

1- Etre inscrit obligatoirement à l'Université de Montpellier

2- Remplir le questionnaire d'inscription envoyé par le SUAPS sur votre mail institutionnel

3- Sous maximum 72 heures ouvrées, vous recevrez du SUAPS, une carte d'inscription dématérialisée

4- Cette carte dématérialisée devra être présentée via votre smartphone à l'enseignant en charge des activités du SUAPS

Cette inscription vous donne également le droit de participer aux activités sportives de tous les sites y compris celui de Montpellier.

Si vous souhaitez bénéficier d'une bonification éventuelle, il faut vous rendre au bureau d'accueil de l'IUT et présenter la carte sport qui a été générée sur votre Smartphone avec une photo d'identité. Il vous sera remis une carte (papier) permettant à l'enseignant de valider vos séances de sport.

Pour toutes informations contacter

[illegible]